Contrat de ville "Engagements Quartiers 2030" :

Convention d'application communale

Beuvry
Ville Nature

Commune de Beuvry

Objectifs poursuivis sur le quartier 12
Organisation et pilotage local du contrat de ville 17
Les signataires 18

également à améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers d'intérêt communautaire.

Le **Contrat de ville "Engagements Quartiers 2030"** est l'espace commun à tous ces partenaires pour construire des solutions et des projets ensemble, activer des partenariats au bénéfice des habitants de ces quartiers populaires. Il définit pour 6 ans (2024-2030) les priorités, les objectifs communs et les engagements de chaque partenaire signataire, selon ses compétences et ses missions.

La **convention-cadre** du contrat de ville, co-construite et concertée avec les communes, partenaires, porteurs de projets et habitants du territoire, est le document qui définit les objectifs de la politique de la ville pour l'ensemble des quartiers de la CABBALR et l'organisation mise en place à l'échelle de l'agglomération pour atteindre ces objectifs.

La présente **Convention d'application communale** du contrat de ville s'applique uniquement à la commune et vise à présenter de manière précise et spécifique :

- Les quartiers concernés par la politique de la ville sur la commune
- Les objectifs spécifiques que souhaitent se fixer la commune et ses partenaires locaux pour répondre aux enjeux du quartier
- Les ressources dédiées à la politique de la ville sur la commune, et les modalités de pilotage communal du contrat de ville

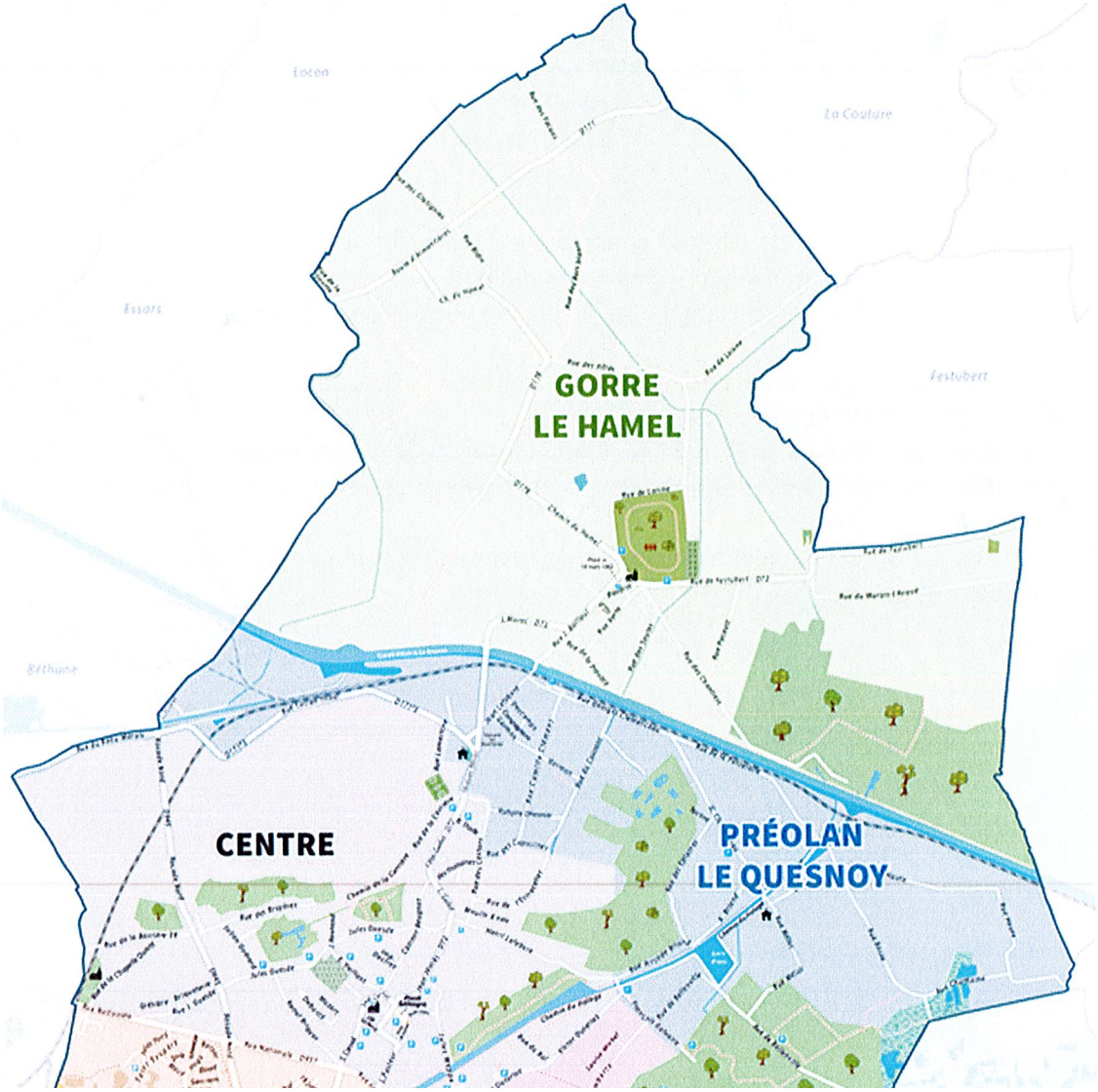
GORRE
LE HAMEL
CENTRE
PRÉOLAN
LE QUESNOY

Gorre/Le Hamel

Situé au nord du territoire, contiguë à Essars, Locon, La Couture et Festubert.
Quartier le plus rural, avec de nombreuses zones de culture.
Composé de quelques maisons individuelles, d'une école élémentaire (école La Fontaine), de la Prévôté (lieu d'histoire et de nature) et d'une nouvelle aire de jeu.
C'est le quartier le plus vaste de la commune, occupant près d'un tiers de sa superficie.

Centre-ville

Situé à l'ouest du territoire, contiguë à la commune de Béthune, il constitue le cœur de la ville. La commune se révèle très diversifiée dans son urbanisation, elle dispose d'un centre-ville dense en logements collectifs et pavillonnaires et en équipements publics et d'une périphérie plus rurale.
Il regroupe les services administratifs de la ville, les principaux commerces, la médiathèque, la maison des solidarités (CCAS), la maison Enfant Parent Ados (MEAP), la poste, une école maternelle (Colette), une école élémentaire (Camus - Sand), l'école maternelle Léo Lagrange, le centre de soins non programmés, l'école municipale de musique, la police municipale, la résidence autonomie (Le rivage), l'établissement d'Hébergement pour personnes âgées dépendantes (Les Jardins de l'Estracelles), la salle Bérégovoy, la salle des fêtes (Jean Marie Leclercq), la salle du parc de la Loisne, la salle du mille club, la salle multisport Henri Duez, les terrains de tennis, le cimetière et l'église Saint Martin *(classée au monument historique),* les services techniques de la commune, la maison pour tous (Pole éducation jeunesse animations), le club USB avec ses 2 nouveaux terrains de foot synthétiques.

Ballon / Centrale

Situé au sud du territoire, contiguë à Sailly Labourse et à Labourse.
Zone coupée en deux par la rocade D 941.
Dense en logements notamment avec la Résidence du Ballon.
Evolution du quartier avec l'implantation d'une centrale photovoltaïque bifaciaux, une aire de jeu rue Volta.
Parc d'activités du Moulin à vocation commerciale et artisanale.
Principalement composé d'habitats individuels, collectifs et d'entreprises (ZAC Parc du Moulin).
Monument historique remarquable : le moulin Buret datant de 1811.

Equipements

ervices

Civil
ale
ques

arents avec
RPE, PMI
e Education
et Sports,
salles de

Culturels

Ecole municipale de musique
Médiathèque Mots Passant
Maison de la poésie

S
(Duez -

Terrains
Ecole mu
Terrains d

Cours de te

Accueils santé

Centre Hospitalier
Clinique privée Ambroise Paré
EPSM Val de Lys Artois
els. pour personnes âgés dépendantes
HPAD Marie Curie, Résidence de France, Jardin de l'Estracelles)
Résidence Autonomie
IME Beau Marais
Centre de radiothérapie
Centre imagerie médicale
Maison de garde médicale
Cabinets kinésithérapeute
Centre de soins non programmés

Enseignements

Camus-Sand
Prevert
Léo Lagrange
La Fontaine
Chénier
Colette
Lycée Marguerite Yourcenar

Maison
Robert

Préc
Jea

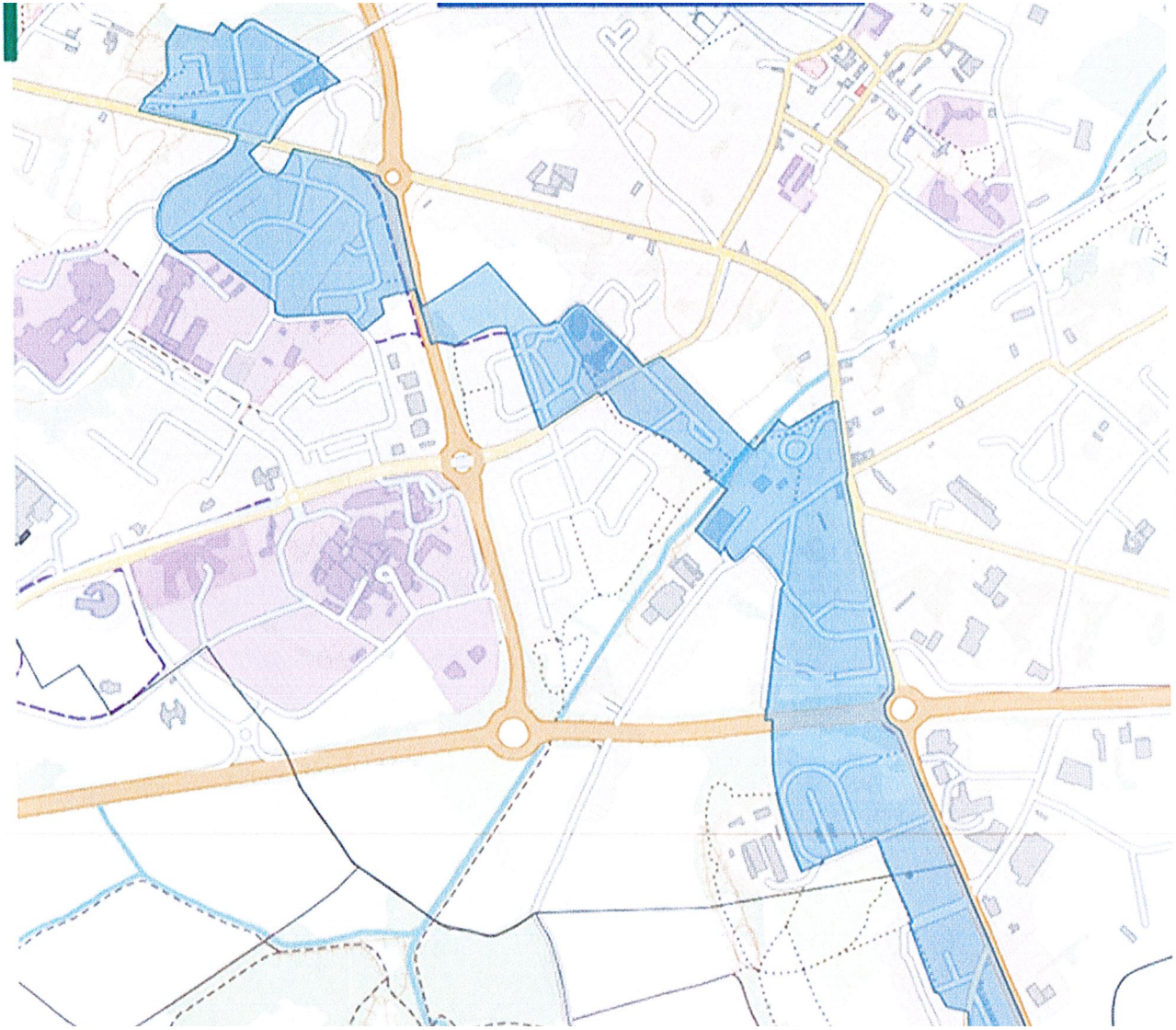

Le quartier prioritaire Renaissance est un quartier intercommunautaire, à cheval sur la commune de Beuvry et de Labourse. Il correspond à la zone limitrophe entre ces communes et s'étend sur 28 Ha, comptabilisant 1600 habitants (nouveau périmètre).

RUE COMPLÈTE	RUE DELIMITÉE
Rue Charles Baudelaire Rue de la briqueterie Rue du ballon Rue du Docteur Schweitzer Rue EDOUART Branly Rue Emile Zola Rue Honorée de Balzac Rue Jean Macé Rue ohm Rue Paul Eluard Rue Saint Exupéry Rue Sans nom Rue Victor Hugo Rue Volta Rue de la grésière	Impasse Basly / de 1 à 35 Route de Lens / n° pair de 2 à 574 Route Nationale / n° 119, 123, 126 et de 198 à 216 (pair) Rue anatole France / n°1 Rue du General de Gaulle – n°1 Rue Jules ferry / n° impair Rue Jules Guesde / n° 1 à 12 Rue Nationale / n° impair de 13 à 25a Rue Paul Verlaine / n°1 et 3
LABOURSE	
Rue Oscar Désuert Route de Lens (n° pair du 2 au 40) Rue ampère (n° impair du 1 au 11 ter et pair du 2 au 8)	

Le QPV est constitué de 5 quartiers vécus (équipements et infrastructures utilisés par les habitants du quartier prioritaire ou menant des actions leur bénéficiant).

- La centrale : maisons individuelles type corons, une partie ayant été rénovées par SIA en 2017/2018 mais séparée, isolées des autres quartiers vécus par la D941. Actuellement une réhabilitation des logements « Maisons et cités » est en cours (bailleurs : Maison et Cités / SIA)
- Le Ballon, partie centrale, avec 3 grandes tours et quelques maisons individuelles (bailleurs : Pas de Calais Habitat)
- La ZAC, immeubles de 4 étages bien espacés, de la verdure et des maisons individuelles (bailleurs : Habitat Hauts de France et Pas de Calais Habitat)
- Quinty, population vieillissante, composé de maisons individuelles, fréquemment décomposées en logements pour étudiants (bailleurs : Maisons et Cités)

Priorité de la ville : la jeunesse

33% des habitants du QPV ont moins de 25 ans (152 jeunes) et 23 % des demandeurs d'emploi ont moins de 26 ans. 38% des 16 – 25 ans sont non scolarisés ou sans emploi.

20,99% de logements sociaux ont été créés dont les nouveaux sont situés au nord du QPV (Dolto, la Grésière, Briqueterie) pour lesquels les données transmises par les bailleurs révèlent une forte précarité. Les enfants issus de ces logements et ayant le plus faible IPS (Indice de Positionnement Social) sont désormais rattachés au QPV à l'école Prévert (actualisation de la carte scolaire pour la rentrée 2024 – 2025).

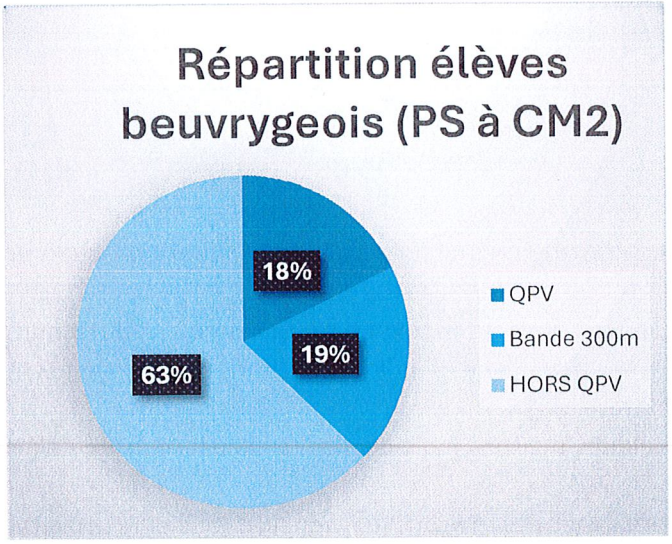

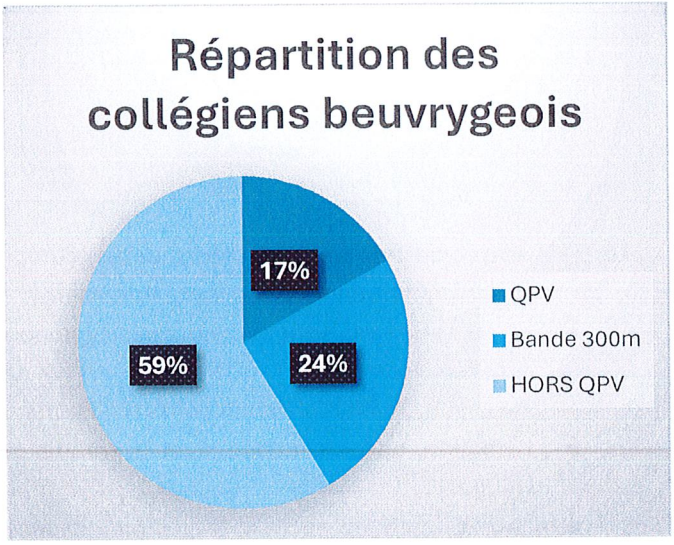

>Plus les familles (mono parentales, en couple) sont plus touchées par le chômage : problématiques de garde d'enfants, d'horaires décalés, de perte de droits sociaux, d'un niveau de diplôme requis >Le public jeune a plus de difficultés pour se projeter dans un avenir professionnel (emplois précaires et de courtes durées, difficulté de se projeter) > Employabilité difficile : petits jobs accentués par la crise sanitaire COVID >Sentiment de ne pas être légitime sur un emploi en conséquence d'un niveau de qualification ou d'étude insuffisant.	qui favorisent la recherche d'emploi, l'accès à l'administration, aide et accompagnement à la recherche d'emploi, aux formalités administratives, ... >Structures existantes : la mission locale (permanence Kiosqu'info), le PLIE (permanence maison pour tous)
PARENTALITE ET EDUCATION	
>Augmentation du nombre de familles monoparentales >Familles mono parentales, notamment « les mères » ont un sentiment d'isolement quant à l'éducation des enfants >La place du « père » est minoritaire sur le partage du temps de loisirs avec les enfants >Devenir parent : pas toujours les ressources, transmission de savoirs de parent à parent > Peu de temps partagés, conviviaux, de communication intra familiale entre enfants/parents > Insuffisance ou méconnaissance des aides, sentiment de honte qui conduit à un manque d'envie et de volonté pour aller vers ces structures > Fracture numérique notamment pour accéder aux programmes scolaires de leurs enfants (ENT, PRONOTE, ...) qui est plus présente à l'arrivée au collège/au lycée > Les parents « décrochent » plus facilement lorsque l'enfant arrive au collège par manque de connaissances et/ou compétences >Absence de maison de quartier, de lieu d'écoute, d'une aide à la	>Référente parentalité >Pôle Education Jeunesse >Crèches, MEAP >Equipements et structures (salle Utrillo, Kiosqu'info, salle Apollinaire, ...) >PEDT et CTG intercommunale >Associations de parents d'élèves

> Espaces de proximité (parc Edith Piaf, Port fluvial peu fréquentés) > Les jeunes aimeraient plus d'animation dans leurs quartiers >Sentiment des habitants de ne pouvoir accéder à la culture par manque d'informations ou pour raison financière (coût élevé) > Après COVID : isolement, éloignement des jeunes par rapport au sport, perte d'estime de soi, accentuation des addictions > Difficulté d'impliquer les habitants dans les actions du conseil citoyen > Augmentation du coût de la vie	moulin, braderie, ...) >Tissu associatif important et mobilisation des associations possible sur les actions > Bailleurs sociaux : « pouvoir d'agir » - collectif habitant > La ville exploite les outils et les dispositifs de la Politique de la Ville >Médiathèque avec un accès gratuit

Objectifs poursuivis sur le quartier

ENJEU 1 : DES QUARTIERS ATTENTIFS AUX HABITANTS DES PLUS FRAGILES		
Objectifs de la stratégie intercommunale		**Objectifs opérationnels pour le quartier**
Faciliter l'accès aux droits, aux soins et aux services	Renforcer le repérage des publics éloignés du droit en particulier	• Mobiliser les partenaires et développer la médiation sociale
	Faciliter l'accès aux soins aux ressources de première nécessité	• Favoriser l'action de la médiatrice santé et le développement de l'atelier santé ville • Soutenir l'action CCAS dans l'accompagnement des publics précaires et développer le partenariat avec les associations locales • Soutenir l'action du collectif « Parlons

Mentale	Renforcer la prévention et l'accès aux soins, en particulier en matière de santé mentale et de conduites addictives	• Favoriser l'action de l'atelier santé ville et du collectif « Parlons santé » • Soutenir les cafés santé solidaires du collectif « Parlons santé » • Développer la formation Premiers secours en santé mentale • Faire connaître l'hôpital, l'univers des possibles et le centre de soins non programmés • Soutenir l'action du dispositif Attente active • Développer un accès facilité aux professionnels intervenant sur le champ de la santé mentale et des addictions. • Développer les actions de prévention dès le plus jeune âge (lien avec les écoles/APRIS)
	Promouvoir l'activité physique et les activités favorables au bien-être	• Accompagner les associations • Favoriser l'accès à la culture aux sports et aux loisirs
Prévenir les violences, accompagner les victimes	Lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité femme homme	• Mettre en place des espaces de dialogue pour les mères isolées (partenariat avec les bailleurs
	Lutter contre le harcèlement scolaire	• Soutenir les actions de prévention de la référente famille autour du harcèlement scolaire en partenariat avec les établissements scolaires

Soutenir la réussite éducative en coopération avec les familles et les acteurs Éducatifs	Développer l'accompagnement à la parentalité et conforter les parents dans leur rôle éducatif	• Soutenir les actions mises en matière d'accompagnement à la parentalité : Atelier des parents, ateliers Parents-enfants • Soutenir et mobiliser les jeunes parents du QPV sur l'accueil du LAEP • Accompagner les actions portées par les asso de parents d'élèves
	Favoriser le dialogue et les continuités éducatives entre familles, établissements scolaires et acteurs de proximité	• Mettre en place des temps de croisement de savoirs (enseignants/parents/acteurs de quartier) • Renouveler le PEDT en renforçant les partenariats • Mettre en place des formations PE/ATSEM • Soutenir et développer l'action du Conseil des Droits et Devoirs des Familles (CDDF)
	Sensibiliser les familles aux enjeux de santé, d'écologie et d'égalité, dès le plus jeune âge	• Mettre en place des actions de sensibilisation et d'éducation aux éco gestes • Mettre en place des balades urbaines avec les habitants et les partenaires • Permettre la pérennisation d'action partenariale de sensibilisation telle que la semaine du développement durable • Développer les classes vertes
	Favoriser l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs	• Accompagner et encourager les habitants à participer aux événements sportifs et culturels • Mettre en place des pass

	professionnelle	découverte métier, forum) • Soutenir l'action de la Mission Locale au sein du QPV (Kiosqu'info)
	Repérer et mobiliser les habitants sans emploi et sans formation	• Soutenir l'accompagnement des bénéficiaires du RSA
	Favoriser l'accès et le retour à l'emploi des habitants	• Soutenir l'accompagnement des bénéficiaires du RSA • Accentuer le partenariat avec le PLIE, France Travail, Mission Locale et autres partenaires
	Mettre en lien les acteurs économiques, sociaux et les structures d'insertion du territoire	• Accompagner et développer les jobs dating au cœur du QPV • Favoriser les rencontres entreprise/habitant
Promouvoir l'éducation populaire, la citoyenneté et la vie associative à tous les âges de la vie	Susciter l'initiative citoyenne et l'envie de faire société	• Promouvoir l'action du collectif « Parlons santé » • Promouvoir l'action du conseil citoyen
	Structurer et accompagner les projets et la vie associative	• Soutenir les projets et initiatives des associations
	Faciliter le dialogue entre habitants et institutions	• Renforcer les échanges élus et conseil de quartier/conseil citoyen/habitants • Accompagner les fêtes des voisins • Développer les balades urbaines entre les habitants, les acteurs locaux et les élus
Encourager l'esprit	Valoriser les compétences des habitants	• Imaginer un chantier citoyen sur le quartier • Soutenir et développer les ateliers

transition écologique		bus
	Accompagner le renouvellement de l'offre de logements publics et privés	• Solliciter et mobiliser les différents bailleurs
Associer les habitants aux transitions urbaines et environne-mentales	Sensibiliser les habitants à l'écocitoyenneté, la maîtrise budgétaire et la gestion de l'énergie	• Renouveler les actions de prévention comme la semaine du développement durable • Soutenir et accompagner les actions des bailleurs
Renforcer l'animation de proximité et la présence humaine au sein des quartiers	Développer la présence de proximité et la prévention auprès des jeunes	• Développer les actions en direction des jeunes et ados : CAJ, espace de vie sociale
	Dynamiser l'animation sociale dans les quartiers	• Développer la médiation sociale en partenariat avec les bailleurs (adulte relais) • Accompagner les associations au cœur du quartier

acteurs locaux autour de la mise en œuvre de sa convention d'application communale et des projets mis en œuvre. Ses objectifs sont de :

- Mobiliser les différents services de la collectivité autour du projet de cohésion sociale
- Acter la mobilisation des partenaires et leur engagement dans les actions et projets proposés
- Faire le point sur l'avancement des problématiques sociales et économiques à l'échelle du quartier prioritaire de la commune
- Faire le point sur les actions menées ou engagées pour les habitants de ce quartier, prioriser les interventions proposées en matière d'égalité des chances et de lutte contre les inégalités
- Se projeter sur les actions à venir pour répondre aux nouveaux besoins identifiés, en articulant la politique de la ville et la politique globale de cohésion sociale de la commune
- Orienter, accompagner les acteurs locaux engagés dans des actions et projets pour, par et avec les habitants
- Préparer et sécuriser les financements alloués aux associations et acteurs qui émargent au Contrat de Ville

Le comité de pilotage communal est composé du Maire, d'adjoints et conseillers municipaux , d'un représentant de l'État (délégué du Préfet du territoire), d'un représentant de l'agglomération en charge de la Politique de la Ville, de représentants citoyens (Conseil citoyen, ...), de représentants du CCAS et de représentants des services municipaux, d'associations ou de porteurs de projets locaux, de représentants des institutions partenaires (IEN, Police Nationale, PJJ, Département, CAF, Bailleurs sociaux, Région, Mission locale, France Travail ...).

Le comité de pilotage communal se réunit à minima deux fois par an : en amont de l'appel à projets et après le comité des financeurs pour la mise en œuvre des actions.

Les différents projets s'appuieront sur les problématiques relevés auprès des habitants et des acteurs de quartier afin d'en définir les objectifs : ces projets s'inscriront en cohérence et en complémentarité de l'existant et se construiront en partenariat avec les associations, les acteurs socio-économiques et les habitants du quartier prioritaire.

Valoriser l'expertise d'usage, la créativité et la capacité d'agir des habitants sur les problématiques de leur quartier permettront la mise en place de projets plus efficaces et efficients pour l'amélioration de leurs conditions de vie.

La Ville favorisera les actions du Conseil citoyen, collectif d'habitants rassemblé en association depuis 2015, qui se devra représentatif des 5 quartiers vécus.

Elle accompagnera ce collectif :

- pour recueillir la parole des habitants au cœur du quartier par la mise en place de temps d'échanges, de diagnostic en marchant en associant les acteurs de quartiers (associations, bailleurs...) ;

- pour faire émerger et soutenir les initiatives citoyennes ;

- pour accompagner les actions, les projets pour, avec et par les habitants (l'implication de la jeunesse est recherchée)

- pour créer une synergie territoriale entre les différents acteurs (valoriser et mettre en valeur les actions des habitants, promouvoir la participation citoyenne) ;

- par la mise à disposition de lieux d'échanges identifiés et reconnus par les habitants (salle Utrillo, Kiosqu'info ...)

Des associations ressources, ayant l'expertise et les outils de participation citoyenne (AAE, Etabli...) seront sollicitées pour accompagner le Conseil citoyen dans ses missions et permettre la montée en compétences de ses membres.

Ainsi le conseil citoyen est l'instance participative relais du quartier prioritaire, chargée de remonter les demandes et besoins des habitants, mais aussi de les faire participer à la mise en place de projets pour leur quartier.

Le 09 JUIL. 2024

Beuvry Ville Nature	Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane	PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS Liberté Égalité Fraternité
Nadine LEFEBVRE, Maire de Beuvry	**Olivier GACQUERRE,** Président de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay-Artois Lys Romane	**Jacques BILLANT,** Préfet du Pas-de-Calais